

Association contre la pollution lumineuse

L'ASCEN dit STOP à l'éclairage excessif

www.ascen.be

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de
l'Environnement Nocturnes ASBL

www.ascen.be



Tout le monde peut facilement « admirer » la pollution lumineuse. Il suffit de sortir de chez soi la nuit et de regarder le ciel. Elle est là, au-dessus de notre tête. Ce sont ces halos lumineux orange qui surplombent les villes, les villages, les routes et les autoroutes. Ceux qui ne veulent pas porter de jugement de valeur parleront de « gêne due aux éclairages nocturnes ».

Pourtant, si on lit la définition du mot « pollution », soit un « un phénomène ou élément perturbateur d'un équilibre établi et plus particulièrement si cet élément est nuisible à la vie », on peut facilement trouver dans la Nature des exemples où les lumières artificielles créent des problèmes à certaines espèces nocturnes. Ainsi, des milliards d'insectes meurent chaque nuit. Attirés par les lampadaires, ils volent autour jusqu'à l'épuisement. Ou encore les rapaces qui participent à la régulation des

*« Le ciel étoilé fait partie
intégrante du patrimoine
mondial à préserver »
UNESCO, 1992*

rongeurs, perdent leurs repères et leur cycle naturel, à cause des falaises éclairées à tort et à travers pour contenter un plaisir visuel égoïste.

Ces cas pourraient paraître anodins s'il n'en découlait une réaction en chaîne qui touche une large palette d'espèces, dont la nôtre.

ENVIRONNEMENT

Impacts sur l'homme

Cette pollution lumineuse a des effets sur l'Homme. Imaginez que vous enleviez tous les volets et tous les rideaux de vos fenêtres. Pensez-vous que vous allez trouver facilement le sommeil si la fenêtre de votre chambre est proche d'un luminaire ? Les éclairages extérieurs ont des intensités lumineuses souvent trop importantes et en tout cas supérieures au 0,5 Lux de la pleine Lune. Perte de sommeil, dysfonctionnement du rythme naturel, perte des repères sont les symptômes d'un excès de lumière dans l'environnement humain.

Impacts énergétiques

Des recherches ont été faites dans ce domaine et on estime actuellement qu'entre 30 à 50% des éclairages se re-

trouvent sous forme de halos lumineux et sont donc des pertes énergétiques parfaitement inutiles.

On peut réduire sans difficultés majeures la pollution lumineuse en favorisant les éclairages qui n'envoient pas de lumière vers le ciel. Le but de l'éclairage n'est-il pas de nous aider à voir où l'on met les pieds ? Alors pourquoi éclairer le ventre des chauves-souris ? Evitons aussi d'illuminer des monuments qui n'en valent pas la peine toute la nuit. Eclairons du haut vers le bas et non l'inverse.

Luttons contre la pollution lumineuse et nous consommerons moins d'énergie, nous produirons moins de CO₂ et donc moins d'effet de serre, pour le bien-être de la Nature et de notre portefeuille.

Pour beaucoup de personnes, l'éclairage est synonyme de sécurité face à la criminalité. Pourtant, en matière de cambriolages par exemple, l'éclairage est loin d'être une panacée quand on voit qu'en Belgique, la majorité de ceux-ci ont lieu en journée. Lorsqu'on interroge des cambrioleurs, ils ne mettent presque jamais en avant l'éclairage extérieur comme moyen efficace de dissuasion. Ne confondons donc pas la « peur du crime » avec le crime en lui-même. L'éclairage rassure mais son efficacité face à la criminalité n'a jamais été démontrée dans des études sérieuses.

En matière de sécurité routière, nous avons en Belgique plus d'accidents par kilomètre parcouru que chez nos voisins, qui eux éclairent beaucoup moins les routes et les autoroutes que nous. Pourtant bon nombre de nos concitoyens et responsables politiques sont persuadés de l'efficacité de l'éclairage comme moyen de réduction des accidents. Actuellement, un accident sur deux a lieu la nuit...



SÉCURITÉ

comme à la fin des années cinquante, avant la mise en place de l'éclairage routier sur une grande échelle. Pourtant, une étude du MET sur nos autoroutes montrent que « l'éclairage des routes et des autoroutes ne joue qu'un rôle mineur dans la sécurité routière. »

Quand on regarde les causes réelles des accidents mortels de nuit - dont plus de 80% ont lieu sur des routes éclairées - on remarque vite que les explications retenues par la police sont la vitesse, justement favorisée par l'éclairage, l'alcool et les stupéfiants, l'endormissement au volant, les conditions climatiques moins bonnes qu'en journée...

Le ciel étoilé en voie de disparition

Avec des taux de croissance de 5 à 10% en Europe, il va sans dire que la situation est en train de se dégrader rapidement. Pour la majorité des belges, la voie Lactée n'est plus visible. Nos enfants ne savent même plus de quoi il s'agit, puisqu'ils ne l'ont jamais vue ! Un ciel sans pollution lumineuse, ce sont 3 000 étoiles visibles à l'œil nu, mais nous sommes une majorité en Belgique à ne plus avoir accès qu'à une centaine d'étoiles tout au plus. D'un point de vue scientifique, la situation est encore plus préoccupante quand on voit la fuite de nos scientifiques, forcés de quitter une

Belgique noyée dans cette pollution lumineuse, pour les Canaries, le Chili ou Hawaï...



pendant et après une panne d'électricité (© Todd Carson)

Bien sûr, il n'a jamais été dans l'intention de notre association de vouloir mettre la Belgique dans le noir total. Tout ce que nous demandons, c'est que l'on utilise l'éclairage nocturne de façon raisonnable et raisonnée : « *nous ne sommes pas contre l'éclairage mais contre le mauvais éclairage* ». A quoi sert-il d'éclairer en pleine nuit des parkings vides ou des monuments alors qu'il n'y a plus personne dehors ? Pourquoi devons-nous éteindre les lampes et la veilleuse de notre télévision quand nous allons nous coucher alors que l'éclairage public reste allumé jusqu'au matin ?

La sensibilisation des politiques, directeurs d'entreprises, architectes mais aussi les particuliers est notre principal but et nous espérons à long terme arriver à faire voter une loi régissant les éclairages publics comme particuliers. Serons-nous prêts, en Belgique, à faire des efforts pour contrecarrer ce phénomène ? Le pas a déjà été franchi par d'autres en Europe : des régions comme la Lombardie en Italie, la Catalogne ou les

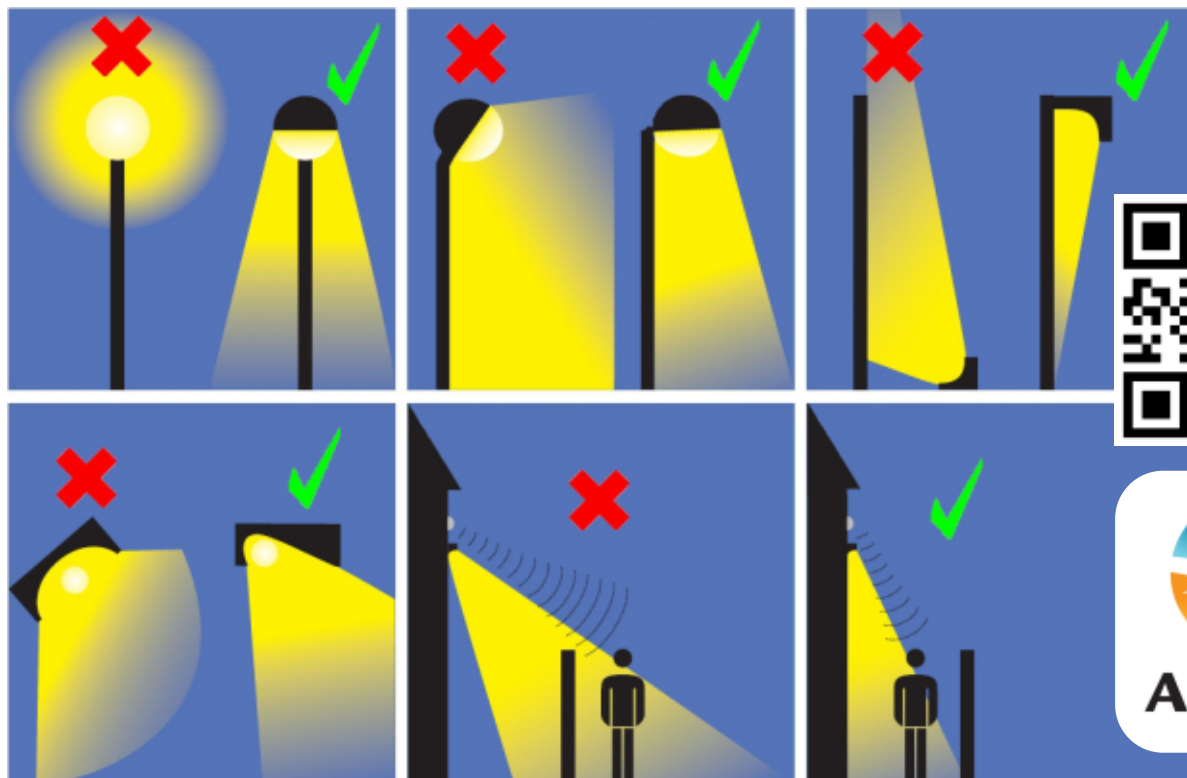
SOLUTIONS

utilisons des lampadaires qui envoient la lumière vers le bas !



Canaries en Espagne, ou même des pays comme la Tchéquie, la Slovaquie ou la France. Des règlements et des lois y ont été votés pour maîtriser les éclairages publics et/ou privés et diminuer leurs impacts négatifs.

« Eclairer ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut »



Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL
7, Rue du Dolberg B-6780 Messancy

numéro d'entreprise 0809.876.952 - compte BNP-Paribas-Fortis BE06 0015 74564 422 - RPM Tribunal de l'Entreprise de Liège
www.ascen.be info@ascen.be